

NOTE I.

Ce n'est qu'après avoir achevé mon mémoire que j'ai eu connaissance d'un écrit intitulé : *The Eastern origin of the Celtic Nations proved by a comparaison of their dialects with the Sanskrit, Greek, Latin, and Teutonic languages*. By JAMES COWLES PRICHARD. Oxford, 1834.

L'auteur, déjà connu sur le continent comme un écrivain spirituel et ingénieux, réclame pour les langues celtiques une place dans la famille indo-germanique. Cette matière est curieuse et neuve; neuve, dis-je, puisque tout ce que les celto-manes ont mis en avant doit être considéré comme non venu, et que, d'ailleurs, la question a changé de face depuis la connaissance du sanscrit. Le champion d'une cause si souvent mal défendue et presque désespérée, devait entrer en lice armé de toutes pièces. Aussi M. Prichard a-t-il fait des frais considérables d'érudition, en fouillant dans un certain nombre de grammaires et de dictionnaires. Je vois dans son mémoire beaucoup de sanscrit, de grec, de latin, de gothique; mais j'y trouve, je l'avoue, trop peu d'irlandais et de gallois. Ce sont les deux dialectes auxquels M. Prichard a borné son parallèle, peut-être avec raison. Ce qu'on peut recueillir aujourd'hui d'habitants illettrés de ces pays, qui parlent leur langue maternelle par habitude, et baragouinent l'anglais par nécessité, est suspect de corruption; ce que les hommes à système ont mis en avant n'inspire pas non plus une entière confiance. Il faut donc recourir, tant qu'on peut, aux anciens documents écrits, dont l'antiquité a probablement été exagérée. De quelle date sont les manuscrits? La certitude ne va que jusque là; le reste est conjectural. Plusieurs de ces documents n'ont pas encore été compulsés et publiés. En toute apparence, les gloses qui se trouvent dans quelques manuscrits latins, apportés sur le continent par des missionnaires irlandais, entre le septième et le dixième siècle, sont les plus anciens restes de cette langue. Le savant *Eckhardt*, élève de Leibnitz, en a donné quelques échantillons. *Commentarii de rebus Franciæ Orientalis*, tom. I, p. 452 — 455, 847 — 855.

L'alphabet latin a été bien ou mal appliqué à ces idiomes. Il est donc essentiel d'en expliquer le système phonétique, et de déterminer la valeur de chaque lettre et de chaque combinaison. Les observations de M. Prichard là-dessus ne m'ont pas donné une idée bien claire de la prononciation. Elle doit être fort difficile à imiter pour les étrangers, qui en effet ne s'y appliquent